

- 2003 sera "Année internationale des eaux" : la SSHL se doit d'entreprendre des actions dans ce cadre-là (voir point 12)
- Dès 2003, l'assemblée générale de la SSHL devra avoir lieu indépendamment du congrès annuel de l'ASSN qui sera complètement remodelé. La forme et la teneur de notre AG doit être encore définie par le comité.

9. Budget 2002

- Le budget 2002 prévoit la création d'un fonds pour la relève scientifique ainsi qu'un crédit pour la poursuite de l'action "Avenir de l'Hydrologie en Suisse".
- Le budget 2002 est accepté à l'unanimité

10. AG 2002

- L'AG 2002 aura lieu à Davos le 20 septembre 2002.
- Un symposium en commun avec la Société suisse de météorologie sur les événements extrêmes dans les Alpes est prévu, ainsi qu'une excursion aux Joeriseen le samedi 21 septembre.

11. Motions des membres

- Aucune.

13. Divers

- Le président présente le règlement pour le « Fonds pour la relève scientifique »/ « Fonds zur Förderung junger Wissenschaftler ».
- La nouvelle Secrétaire générale de l'ASSN depuis le 1.12.2001 est Mme Ingrid Kissling-Naef.

12. Avenir de l'Hydrologie en Suisse - Proposition du comité

- B. Schädler présente les travaux réalisés par le groupe de travail ainsi que le groupe d'expert sur les perspectives de la recherche hydrologique suisse. Le rapport a été mis en consultation sur le site Web de la SSHL.
- Plusieurs membres félicitent le groupe de travail pour la qualité du rapport. Des réserves sont émises quant à la forme juridique d'un Fonds. A. Musy relève qu'une partie des tâches envisagées devraient remplies par le Forum Hydrologie. R. Weingartner souligne que cette institution n'a pas donné satisfaction dans son fonctionnement en raison du manque de moyen et, partant, d'engagement. M. Ch. Preiswerk, du secrétariat de l'ASSN, observe que, d'une part, le rapport met en évidence un éclatement de la recherche hydrologique dans plusieurs institutions, et que, d'autre part, une nouvelle institution est proposée. B. Schädler répond que le Fonds a pour but de créer des liens entre les institutions de recherche et les milieux de la pratique, pour pallier à cette fragmentation.
- Le comité reçoit à l'unanimité (moins deux abstentions) le mandat de poursuivre le travail dans le but de créer un Fonds suisse pour les eaux.